



RESEAU D'INVESTISSEMENT POUR LE
DEVELOPPEMENT INTEGRAL

« RIDI ASBL »

L'Union, le Travail, le Développement



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2020



TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....	3
MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	4
I. QUI SOMMES-NOUS ?	5
1.1. Présentation sommaire de l'Organisation.	5
1.2. Mission de l'Organisation.	5
1.3. Objectifs.....	6
1.4. Les valeurs fondamentales.	6
1.5. Organisation et fonctionnement.	6
II. REALISATIONS	7
2.1. DEPARTEMENT D'AGRICULTURE, PECHE ET ELEVAGE	7
2.1.1. Culture de manioc dans la Commune de Nganza.	7
2.1.2. La culture maraîchère	7
2.1.3. Autres réalisations	8
2.1.4. De la coordination des associations paysannes agricoles.	9
2.1.5. Le membership à la FEDAGRI.....	9
2.1.6. Interface avec DAI-USAID	9
2.1.7. Pêche et Elevage.	9
2.2. DEPARTEMENTS DE SANTE ET EDUCATION.....	9
2.2.1. Atelier de renforcement des capacités des structures de responsabilité sociétale en matière de l'éducation et la santé.....	9
2.2.2. Sensibilisation de la population à la lutte contre la COVID-19.....	10
2.2.3. Marché de vérification des vulnérables dans la zone de santé de Bunkonde.....	10
2.2.4. Cadre de concertation des structures œuvrant dans le domaine de l'éducation.....	11
2.3. SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT.....	11
2.4. PARTICIPATION AUX REUNIONS DES CLUSTERS	12
2.5. DEPARTEMENT DE PROTECTION ET VBG.....	12
2.3.1. Atelier de formation sur l'Exploitation et l'abus sexuels et la COVID-1	12
2.3.2. Participation au GTPE et Cluster de Protection.	13
2.3.3. Participation à l'activité d'évaluation rapide.....	13
2.3.4. Enquête sur les enfants et mères accompagnées en détention.....	13
III. PARTICIPATION AUX ATELIERS DE FORMATION	15
IV. PERSPECTIVES D'AVENIR	16
CONCLUSION	16

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

- **ABE** : Action pour le bien-être de l'Enseignant.
- **ASBL** : Association Sans But Lucratif.
- **AJCDK** : Association des Jeunes Colombes pour le Développement du Kasai.
- **ASBL** : Association sans but lucratif.
- **CODESA** : Comité de Développement de l'aire de Santé.
- **COGES** : Comité de Gestion Scolaire.
- **COPA** : Comité des Parents.
- **CTO** : Centre de Transit et d'Orientation.
- **DAI** : Activités Intégrées pour le Développement (Development Alternatives Incorporation).
- **DIVAS** : Division Provinciale des Affaires sociales.
- **DPS** : Division Provinciale de la Santé.
- **EUP - FASS** : Etablissement d'Utilité Publique Fonds d'Achat des Services de Santé.
- **FAO** : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- **FEDAGRI** : Fédération d'Agriculteurs du Kasai Central.
- **FEPSP** : Femmes de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel.
- **GTPE** : Groupe de Travail pour la Protection de l'Enfant.
- **IGA** : Projet de Gouvernance Intégrée (Integrated Governance Activity).
- **MEC** : Mécanismes d'Engagement Citoyen.
- **MONUSCO** : Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilité au Congo.
- **OCHA** : Bureau des Nations Unies de la coordination des affaires humanitaires (*United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs*)
- **ONG** : Organisation non gouvernementale.
- **OSC** : Organisation de la Société Civile.
- **PAM** : Programme Alimentaire Mondial
- **PNUD** : Programme des Nations Unies pour le développement
- **PRONANUT** : Programme National de Nutrition.
- **PSEA** : Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels
- **RECO** : Relai Communautaire.
- **RDC** : République Démocratique du Congo.
- **RIDI** : Réseau d'Investissement pour le Développement Intégral
- **UNFPA** : Fonds des Nations Unies pour la Population.
- **UNHCR** : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés.
- **UNICEF** : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
- **USAID** : Agence des Nations Unies pour le Développement International (*United States Agency for International Development*)
- **VBG** : Violences Basées sur le Genre.

MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Figure 1 : Douglas Donatien NDUMBI wa Kalombo, Président du Conseil d'Administration de l'ONG RIDI

L'année 2020 a connu des perturbations ostentatoires dues aux effets pervers de la pandémie à coronavirus qui a fait irruption en République Démocratique du Congo après avoir envahi bon nombre des pays occidentaux. Ce fléau du siècle a influé négativement sur le fonctionnement harmonieux des structures, notamment les ONG tant nationales qu'internationales qui ont vu leurs projets être retardés et/ou avortés à cause de récurrents confinements connus dans notre pays.

En dépit de cette catastrophe, certaines organisations se sont évertuées à implémenter des projets inscrits dans leurs plans d'actions. Certaines d'entre elles aussi ont eu à bénéficier des projets s'inscrivant dans la lutte contre cette pandémie de COVID-19. L'ONG RIDI quant à elle, n'est pas en reste lorsqu'il faut mesurer le niveau de réalisation des activités consignées dans son plan d'actions. Des réalisations de grande envergure ont été menées au cours de cette année 2020, grâce bien entendu à l'implication de tous les membres de RIDI que le conseil d'administration tient à remercier sincèrement pour leur abnégation.

Nous exprimons notre profonde gratitude à tous nos partenaires techniques et financiers pour leur appui multisectoriel tout au long de cette année 2020. Nous citons, entre autres, l'Agence des Nations Unies pour le Développement International (USAID) pour son appui financier dans le cadre de son Programme de Gouvernance Intégrée (PGI/IGA) mis en œuvre par DAI, l'UNICEF à travers le Groupe de Travail pour la Protection de l'Enfant (GTPE) et EUP - FASS, pour leur accompagnement dans la mise en œuvre de nos activités.

Grande est notre satisfaction de voir cette année être couronnée de succès au sein de notre organisation quant à l'implémentation des activités et l'atteinte des objectifs consignés dans l'agenda de nos activités.

L'ONG RIDI réitère son désir ardent d'accompagner les actions du gouvernement de la République Démocratique du Congo à travers le programme quinquennal de Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République et Chef de l'Etat. Puisse le Très-Haut combler notre pays d'abondantes bénédictions face aux défis énormes de développement à relever pour le bien-être du peuple congolais !

Longue vie à l'ONG RIDI !

I. QUI SOMMES-NOUS ?

1.1. Présentation sommaire de l'Organisation.

Le Réseau d'Investissement pour le Développement Intégral (RIDI en sigle) est une Organisation Non Gouvernementale basée en République Démocratique du Congo. Il a vu le jour le 05 juillet 2013 sous l'initiative de deux citoyens congolais soucieux de promouvoir le bien-être de la nation congolaise en proie à de défis majeurs de développement à relever. Les membres fondateurs nourrissent l'ambition d'étendre les actions de RIDI dans tous les pays du monde entier, jusqu'à revêtir le statut d'une ONG internationale et/ou une multinationale de par les objectifs de développement qu'il s'est assignés.

L'ONG RIDI exerce ses activités sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo. Son siège actuel est fixé à Kananga, Ville de la Province du Kasai Central, en République Démocratique du Congo. Ce siège peut être transféré, si les conditions l'exigent, partout sur le territoire national ou dans un autre continent sur la décision de l'Assemblée Générale. L'organisation RIDI est reconnue officiellement en RDC comme une Association Sans But Lucratif (ASBL) depuis le 24 mai 2014.

Le logo de RIDI où l'on trouve un groupe de personnes qui forment un cercle et qui se tiennent mutuellement à la main traduit significativement sa devise que voici : « *L'union, le Travail, le Développement* ». Ceci se veut explicite et peut s'expliquer en ces termes : Lorsque les gens se mettent ensemble et mutualisent des efforts dans une action quelconque, ils acquièrent des potentialités les aidant à transformer positivement leur société et booster ainsi le vécu quotidien des populations.

Pour atteindre ses objectifs de développements, l'ONG RIDI implémente ses actions dans les secteurs ou domaines d'activités que voici :

- ✚ Agriculture, pêche et élevage ;
- ✚ Education ;
- ✚ Santé (Sécurité alimentaire, Nutrition, Lutte contre les IST et les VIH/SIDA) ;
- ✚ Protection de l'enfant et promotion du genre et la lutte contre les Violences Sexuelles et celles basées sur le genre) ;
- ✚ Eau, Hygiène et Assainissement (Environnement) ;
- ✚ Prise en charge des personnes vulnérables.

RIDI est un réseau qui compte en son sein une dizaine d'organisations partenaires locales. Les trois axes suivants guident ses actions : l'implémentation, le plaidoyer et le partenariat. Certains de ces axes font partie de ses valeurs fondamentales (voir infra).

1.2. Mission de l'Organisation.

L'ONG RIDI a pour mission de contribuer à l'émergence de la nation congolaise à travers les actions de développement menées dans les divers secteurs de la vie sociale.

1.3. Objectifs

Les objectifs du RIDI sont les suivants :

- ✓ Contribuer au développement agricole en RD Congo en vue de combattre la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition ;
- ✓ Améliorer les activités de pêche, élevage et foresterie afin qu'elles soient durables et rentables ;
- ✓ Réduire la pauvreté rurale ;
- ✓ Sauver des vies et protéger les modes de subsistance et/ou de résilience dans les situations d'urgences ;
- ✓ Promouvoir le genre et protéger l'enfance ;
- ✓ Contribuer à la promotion de l'éducation à tous les niveaux ;
- ✓ Sensibiliser et lutter contre les violences sexuelles, les IST et le VIH/SIDA et promouvoir la santé de la reproduction ;
- ✓ Assurer la prise en charge psychosociale des victimes des guerres et des conflits armés et des personnes vulnérables ;
- ✓ Contribuer à la santé des populations et à l'assainissement des milieux ruraux et urbains.

1.4. Les valeurs fondamentales.

Nos valeurs fondamentales sont :

- ❖ **La probité** : Respect du droit et des règles morales. La probité est synonyme de l'honnêteté, la droiture et l'intégrité.
- ❖ **L'abnégation** : Sacrifice de soi fait volontairement en faveur d'autrui ou pour servir un idéal ou une morale.
- ❖ **La redevabilité** : Obligation de rendre compte de toutes nos actions pour le fonctionnement harmonieux de l'organisation.
- ❖ **Le partenariat** : Disposé à associer des personnes, des entreprises, des institutions ou des pays en vue d'une action commune.
- ❖ **L'excellence** : le degré éminent de qualité. Le caractère qui correspond, presque parfaitement, à la représentation idéale ou qui manifeste une très nette supériorité dans tel ou tel domaine.

1.5. Organisation et fonctionnement.

Le fonctionnement du RIDI n'est pas différent du fonctionnement général des Organisations Non Gouvernementales à travers le monde. Ses organes importants sont entre l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration, la Coordination, le Secrétariat Administratif, le DAF, le Comptable, l'Assistant aux Programmes, ainsi que les différents départements liés à ses domaines d'intervention, sans compter les services d'appoints.

II. REALISATIONS

2.1. DEPARTEMENT D'AGRICULTURE, PECHE ET ELEVAGE

2.1.1. Culture de manioc dans la Commune de Nganza.

Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire, l'ONG RIDI a apporté sa part avec 5 tonnes de manioc produites dans la Commune de Nganza.

Le Réseau d'Investissement pour le Développement Intégral(RIDI) en partenariat avec l'Association paysanne Kashipa Malanda, dans la Commune de Nganza, ont produit environ 5 tonnes de manioc sur un champ de cinq hectares dans le cadre de lutte contre la faim qui frappé la grande partie de la population du Kasai Central. Ce projet a été réalisé avec le fonds propres de RIDI.

Notre organisation s'est résolument engagée à faire de l'agriculture durable une priorité des priorités, celle-ci étant considérée comme un facteur essentiel de croissance économique. Comme on le sait, le manioc est la principale culture vivrière de la RDC qui contribue efficacement à la réduction de la pauvreté ainsi que de l'insécurité alimentaire. Notre penchant vers l'agriculture s'inscrit ipso facto dans le Programme du Chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui vise entre autres à vaincre la pauvreté.



*Fig. 1 : Ingénieur Mardochée LUFU Kutuimba
Chef de Département Agriculture et Sécurité
Alimentaire au RIDI.*



*Fig. 2 : Manioc produit par RIDI et l'Association
Kashipa Malanda à Nganza.*

2.1.2. La culture maraîchère

Au cours de l'année 2020, l'ONG RIDI s'engage à combattre la rareté des légumes sur les marchés.

En ce temps où les centres kasaiens font face à la rareté de certains produits de première nécessité, l'organisation non gouvernementale Réseau d'investissement pour le développement intégral (RIDI) s'en va en guerre et s'engage résolument dans la lutte contre l'insuffisance alimentaire à travers la culture maraîchère.

Les ingénieurs agronomes prestant au sein de cette structure ont pour cela, mutualisé les efforts à la culture et à la production des choux chinois pendant cette période où les légumes, notamment les feuilles de manioc, les amarantes, l'oseille et autres sont rares sur les marchés de la ville de Kananga.

Une production qui vient alléger la souffrance d'une population qui ressent jusqu'ici les conséquences des atrocités dues à la guerre de Kamuina Nsapu dans la région. cette production s'avère très importante étant donné que les choux chinois sont des légumes hypervitaminés et sont riches en vitamines A, B, C, K et en minéraux tels que le potassium, le manganèse, le fer et le calcium.



2.1.3. Autres réalisations

Dans le domaine de l'agriculture et sécurité alimentaire, les réalisations ci-après ont été enregistrées.

Tableau des réalisations dans le domaine de l'agriculture et sécurité alimentaire.

Activités réalisées	Sites	Animateurs	Résultats
Culture des niébés	Kashipa Malanda (Nganza)	RIDI et Association Kashipa Malanda	2 Ha des champs des niébés
Culture d'arachides	Kashipa Malanda (Nganza)	RIDI et Association Kashipa Malanda	1Ha de champ d'arachides
Culture des niébés	Territoire de Dibaya	RIDI antenne Dibaya	7Ha des champs des niébés
Culture des maïs	Territoire de Luiza	RIDI Luiza	2Ha des champs de maïs
Culture des niébés	Territoire de Luiza	RIDI Luiza	4Ha des champs de niébés.
Pisciculture	Territoire de Luiza	RIDI LUIZA	1 étang de 25/50 mètres.
Culture d'ananas	Territoire de Luiza	RIDI LUIZA	½ Ha du champs d'ananas.

Commentaire : Ce tableau indique que la somme des réalisations de chaque culture selon qu'il s'agit des sites de production mentionnés. Il ressort de ce tableau que les niébés ont été cultivés et produits dans 13Ha des champs dont 2Ha à Nganza (Kashipa Malanda), 7 Ha dans le Territoire de Dibaya et 4 Ha dans le Territoire de Luiza. Le maïs quant à lui n'a été cultivé que sur une superficie de 2Ha dans le Territoire de Luiza. Il en est de même des ananas qui ont été cultivés dans un champ de ½ Ha dans

le même Territoire. S'agissant de la pisciculture, le Territoire de Luiza s'est également illustré à travers un étang de 25/50 mètres.

2.1.4. De la coordination des associations paysannes agricoles.

L'ONG RIDI travaille en partenariat avec une trentaine d'associations agricoles de la Commune de Nganza dont elle assure la coordination. RIDI accompagne techniquement et matériellement ces associations bien que les moyens financiers soient limités. L'antenne de RIDI de Dibaya fait le même travail d'encadrement des associations agricoles de ce territoire.

2.1.5. Le membership à la FEDAGRI.

RIDI est membre de la Fédération des Agriculteurs du Kasai Central (FEDAGRI en sigle) depuis le 23 octobre 2019. C'est précisément à cette date qu'il a été enregistré comme l'une des structures ayant adhéré à la FEDAGRI, sous la coordination de la société LOGIX.

2.1.6. Interface avec DAI-USAID

Dans le cadre du Programme de Gouvernance Intégrée de l'USAID, mis en œuvre par DAI, RIDI est retenu comme structure d'interface de l'Entité Territoriale Décentralisée de Nganza, dans le domaine de développement économique où l'agriculture est considérée comme la priorité des priorités et le moteur même de développement. Il travaille également dans le domaine de l'éducation et la santé dans le cadre de son projet de sensibilisation et renforcement des capacités des structures de responsabilité sociétale en matière de l'éducation et la santé dans la Commune de Nganza, ville de Kananga.

2.1.7. Pêche et Elevage.

Outre les réalisations signalées ci-haut, il sied de noter que la pisciculture est aussi réalisée dans le Territoire de Dibaya, mais le rendement n'était pas fameux vu les difficultés énormes auxquelles les pisciculteurs étaient confrontés. Dans la Commune de Nganza, des études de faisabilité ont été également faites dans ce domaine et les projections ont été faites pour l'année 2021.



2.2. DEPARTEMENTS DE SANTE ET EDUCATION

2.2.1. Atelier de renforcement des capacités des structures de responsabilité sociétale en matière de l'éducation et la santé.

Dans ces deux secteurs, l'ONG RIDI a renforcé les capacités de 150 membres des COPA, CODESA et Leaders communautaires de la Commune de Nganza. Un atelier de renforcement des capacités a été organisé pendant trois jours à l'intention de 150 personnes issues de

cinq quartiers de l'ETD Nganza dont Nganza Nord, Nganza Sud, Nsele, Salongo Muimba et Lubi-a-Mpata; en vue de leur implication effective dans l'amélioration de la prestation des services fournis dans les écoles et centres de santé de cette ETD.

Ces assises ont eu pour cadre les installations de l'EP1 Mukoleshi situé à proximité du bureau communal de Nganza. Et toutes les dispositions utiles ont été prises pour le respect scrupuleux des mesures barrières contre la COVID-19 telles qu'édictées par le Chef de l'Etat, Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO. Après être outillés, les participants à cet atelier ont été invités à capitaliser les matières dont ils ont été bénéficiaires afin de jouer pleinement leurs rôles chacun en ce qui le concerne, dans le milieu où ils vivent et ce, au profit de la bonne gouvernance. D'où la pensée de Gandhi, reprise par Nelson Mandela dans l'un de ses discours, qui stipule: " Tout ce qui est fait pour moi, sans moi, est fait contre moi".



Fig. : Un groupe de participants à l'atelier de capacitation des membres des structures en matière de l'éducation et la santé.



Fig. : Les facilitateurs de l'atelier de renforcement des capacités (RIDI et OSC partenaires FEPSP et AJCDK).

2.2.2. Sensibilisation de la population à la lutte contre la COVID-19

Du 20 avril au 13 juin 2020, les membres de l'ONG RIDI ont été déployés dans les cinq quartiers de la Commune de Nganza en vue de sensibiliser la population à la lutte contre la COVID-19. La technique utilisée était la VAD (Visite à domicile) ou technique porte à porte.

Lors de cette sensibilisation, certains outils conçus en ciluba et en français ont été distribués aux membres des ménages. Il s'agit notamment des dépliants et les messages de sensibilisation conçus à cet effet. Sur ces outils, on pouvait lire les différentes mesures de prévention et de protection contre le coronavirus.

2.2.3. Marché de vérification des vulnérables dans la zone de santé de Bunkonde.

Dans le cadre de PRODS 2, l'Etablissement d'Utilité Publique Fonds des Services de Santé du Kasai Occidental que dirige Monsieur Adrien NGOLAMINGA, RIDI mène des activités de vérification des vulnérables dans la Zone de Santé de Bunkonde, avec l'appui bien entendu de l'EUP FASS Kasai Central. Il sied de noter que ces activités sont en cours. Ce projet est financé par l'Union Européenne.

Touchée par l'écho de la souffrance du peuple du Kasai Central, l'Union Européenne a témoigné sa solidarité à soutenir les activités sanitaires de reconstruction

d'une partie de son système de santé détruit par la guerre dans les zones de santé de : Bunkonde, Masuika, Mikalayi, Tshibala et Tshikula.

L'EUP - FASS Kasai Occidental qui met en œuvre ce projet a le devoir d'accompagner les zones de santé dans la mise en œuvre du projet.

C'est dans ce cadre que le Réseau d'Investissement pour le Développement Intégral (RIDI ASBL) a contracté avec l'EUP - FASS qui l'a mis à profit pour garantir la véracité des prestations déclarées et payées à travers la réalisation de vérification des vulnérables dans la zone de santé de Bunkonde.

Ce projet s'est étalé sur une période de 18 mois avec un avenant de 4 mois. Et il a pris fin au mois de décembre 2020.

2.2.4. Cadre de concertation des structures œuvrant dans le domaine de l'éducation

L'ONG RIDI est membre du cadre de concertation organisé par CONEPT Kasai Central. Dans ce cadre qu'elle a eu à participer aux différentes activités organisées par CONEPT dans le domaine de l'éducation.

2.3. SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de la lutte contre l'insalubrité publique, le Réseau d'Investissement pour le Développement Intégral « RIDI » a entrepris des travaux d'aménagement des avenues dans la Commune de Nganza et ce, en partenariat avec la structure locale dénommée « Association des Jeunes Volontaires pour le Développement.». Ces travaux s'inscrivent dans la thématique de l'implémentation du programme qui consiste à offrir des services à la communauté qui est dans le besoin en mobilisant justement des ressources. Il sied de préciser que RIDI tient à promouvoir le développement local en travaillant en collaboration avec les communautés pour favoriser leur implication dans la fourniture des services.



Fig. : Travaux d'aménagement des avenues et de lutte contre l'insalubrité publique dans la Commune de Nganza.

En 2021, ces actions devront s'étendre jusqu'aux routes de desserte agricole qui, du reste, se trouvent dans un état de délabrement très avancé et ne permettent pas l'acheminement facile des produits agricoles vers des centres de consommation. Telle est l'une des perspectives d'avenir pour notre organisation.

La Commune de Nganza étant considérée comme une Commune agro-pastorale, l'agriculture demeure l'activité principale de ses habitants.

2.4. PARTICIPATION AUX REUNIONS DES CLUSTERS

RIDI est membre des clusters de Santé, Nutrition, Sécurité alimentaire, Protection et Education. Il y est représenté par ses membres qualifiés dans les secteurs concernés. La représentation au cluster de Santé et Nutrition est à la charge du Médecin Jérôme MUTOMBO Djoni et celui de sécurité alimentaire est à la charge de l'ingénieur agronome Mardochée LUFU KUTUIMBA. Le Médecin Docteur Jérôme est secondé dans cette tâche par les Infirmiers de formation Stéphane KABAMBA TSHIAMANGA et Bruno TSHITUALA BAMONAYI.

Le cluster de l'éducation est à la charge du Coordinateur Louis KANDE KAYEMBE qui est secondé par Jean-Baptiste NTATU KUPA en sa qualité de Secrétaire Administratif de l'ONG RIDI. Au cluster de protection, RIDI est représenté par Maître Charles KAMUANGA assisté par Madame Perpétue BIUMA MFUAMBA.

2.5. DEPARTEMENT DE PROTECTION ET VBG

2.3.1. Atelier de formation sur l'Exploitation et l'abus sexuels et la COVID-1

Le Réseau d'investissement pour le Développement Intégral « RIDI », a organisé ce samedi 11 juillet 2020, un atelier de renforcement des capacités sur la protection contre l'Exploitation et Abus Sexuel (EAS) et la COVID-19. Ces assises d'un jour regroupaient 20 personnes dont 6 femmes et 14 hommes.

L'objectif prioritaire de cet atelier consistait à doter les participants des connaissances nécessaires en vue de réduire la menace et la vulnérabilité face à l'Exploitation et Abus Sexuel (EAS) et la COVID-19. Ce sont des activités s'inscrivent également dans le cadre de la protection humanitaire qui vise à créer un environnement sain dans lequel la dignité humaine est respectée, les abus évités et les conditions de vie dignes restaurées.

Ayant pris part à cette formation d'un jour, les membres de RIDI ainsi que des structures partenaires ont pris l'engagement de dénoncer tous les cas d'Exploitation et Abus Sexuel qui seraient perpétrés dans leurs communautés respectives, en se conformant justement à la politique de tolérance zéro pour que les bourreaux (auteurs) de ces abus soient poursuivis et sévèrement châtiés conformément aux lois en vigueur en RDC.

Les participants à cet atelier ont été outillés sur deux mathématiques majeures, en l'occurrence la protection contre l'exploitation et l'abus sexuels (PSEA) et les matières relatives à la prévention et la lutte contre le coronavirus.



Fig. : Les participants à l'atelier de formation sur la PSEA et la COVID-19 organisé par RIDI en juillet 2020.

2.3.2. Participation au GTPE et Cluster de Protection.

RIDI est membre du Groupe de Travail pour la Protection de l'enfant (GTPE Kasai Central) coordonné par l'Unicef. Il est également membre du Cluster de Protection patronné par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR).

2.3.3. Participation à l'activité d'évaluation rapide.

Au mois de janvier 2020, notre organisation a participé avec les autres ONG œuvrant dans le domaine de protection, à l'activité d'évaluation rapide des incidents de protection organisée par UNHCR dans le territoire de Dimbelenge.



Fig. : Evaluation rapide des incidents de protection dans le Territoire de Dimbelenge

2.3.4. Enquête sur les enfants et mères accompagnées en détention.

Au cours de la réunion extraordinaire du GTPE du Hub Kasai tenue en date du 20 avril 2020 par Madame Fily DIALLO qu'assistait Madame Léonie KAHIGWA, il a été

recommandé aux structures membres qui fournissent des services judiciaires et juridiques de partager l'état des lieux des enfants en détention, y compris les mères accompagnées de leurs enfants.

C'est dans ce cadre qu'une équipe de RIDI a été déployée dans la prison centrale de Kananga pour collecter les données relatives à la situation des enfants en détention et des mères avec leurs enfants. L'enquête s'est étendue sur une durée de deux jours, soit du 23 au 24 avril 2020.

La situation des mineurs en détention dans la prison centrale de Kananga se présentait à l'époque comme suit :

Sur un total de 537 détenus à la Prison Centrale de Kananga, situation actualisée ce jeudi 24 avril 2020, 6 mineurs seulement ont été identifiés. Tous étaient des garçons. Le staff de l'ONG RIDI a plaidé la cause de ces enfants en recommandant à l'Unicef Kananga via la Coordination du GTPE de s'impliquer davantage pour que la situation de ces enfants soit décantée et qu'ils soient libérés.

S'agissant de la situation des mères accompagnées des nourrissons, nous avons enregistré au total 13 femmes détenues dont 6 condamnées accompagnées de 10 nourrissons.

Vu la situation que traverse notre pays qui est affecté par la pandémie à coronavirus, ces enfants (nourrissons) sont exposés à beaucoup de risques (malnutrition, maladie, décès, etc.). L'ONG RIDI a demandé à l'Unicef via la Coordination du GTPE de s'impliquer urgemment pour que ces femmes soient libérées. Ainsi, elles devront prendre soin de leurs enfants dans leurs ménages respectifs.

Au regard des dispositions de la loi n°09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant, spécialement en son article 6, il est stipulé que l'intérêt supérieur de l'enfant doit être la préoccupation primordiale dans toutes les décisions et mesures prises à son égard. Par intérêt supérieur de l'enfant, il faut entendre le souci de sauvegarder et de privilégier à tout prix ses droits. Sont pris en considération, avec les besoins moraux affectifs et physiques de l'enfant, son âge, son état de santé, son milieu familial et les différents aspects relatifs à sa situation.

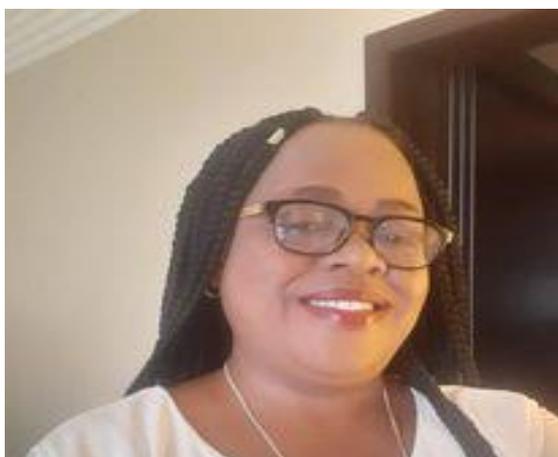
L'ONG RIDI fait de la protection de l'enfant son cheval de bataille. Elle attache de l'intérêt à la situation de l'enfant tous azimuts et ce, pour que ce dernier jouisse pleinement de ses droits. C'est dans cette perspective qu'elle a imploré la bienveillance des autorités politico-administratives et des partenaires techniques et financiers de s'impliquer davantage dans cette situation.

III. PARTICIPATION AUX ATELIERS DE FORMATION

Tout au long de l'année 2020, RIDI a eu à participer aux ateliers de formation ci-dessous :

- a) Du 10 au 14 mars 2020 : Atelier sur l'actualisation de la cartographie des acteurs de l'ETD Nganza, organisé par DAI-USAID dans le cadre du Programme de Gouvernance Intégrée (IGA).
- b) Du 14 au 15 mai 2020 : Atelier d'évaluation des plans de redressement et d'appui pour les écoles et les centres de santé de l'ETD Nganza, organisé par DAI-USAID dans le cadre du Programme de Gouvernance Intégrée (IGA).
- c) Du 08 au 09 juin 2020: Atelier de la revue de la gestion financière et de la performance de collecte des revenus propres de l'ETD Nganza, organisé par DAI-USAID dans le cadre du Programme de Gouvernance Intégrée (IGA).
- d) Du 17 au 19 septembre 2020 : Atelier de renforcement des capacités sur la gestion financière et comptable d'une entité scolaire, organisé par DAI-USAID dans le cadre du Programme de Gouvernance Intégrée (IGA).
- e) Du 30 septembre au 02 octobre 2020 : Atelier de renforcement des capacités sur la gestion financière et des stocks dans les centres de santé, organisé par DAI-USAID dans le cadre du Programme de Gouvernance Intégrée (IGA).

Il sied de noter que tous ces ateliers auxquels nous avons participé sont organisés par DAI-USAID, bureau de Kananga, dans le cadre du Programme de Gouvernance Intégrée (PGI), sous la Coordination de Madame Aimée Espérance MATUNGULU NDUWA que nous tenons à remercier sincèrement pour son accompagnement technique en faveur de notre Organisation depuis 2018 jusqu'à ce jour.



***Aimée Espérance MATUNGULU NDUWA,
Field Coordinator, USAID-DAI/PGI Kasai Central. ****

IV. PERSPECTIVES D'AVENIR

L'ONG RIDI entend intensifier et/ou implémenter ses actions de développement sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo c'est-à-dire couvrir toutes les contrées où le besoin d'assistance humanitaire se fait encore sentir.

Pour assurer à bon escient le plaidoyer dans les différents domaines d'intervention, RIDI entend également mettre en place tout un département consacré au plaidoyer. Ainsi, les animateurs de cet organe devront-ils tout mettre en œuvre pour que les activités de plaidoyer soient régulièrement menées avec beaucoup plus de perspicacité.

CONCLUSION

Ce rapport a repris en grandes lignes les activités substantielles entreprises par RIDI tout au long de l'année 2020. Nous tenons à remercier tous les membres de RIDI et tous les partenaires qui nous ont aidés à l'élaborer et surtout à impulser des projets pour le bien-être de la population cible.

Puissent les bailleurs des fonds qui nous lisent à travers ce rapport attacher de l'intérêt à notre structure et l'intégrer dans leurs différents programmes de développement et ce, dans la perspective du 17^{ème} Objectif de Développement Durable (ODD) qui prône « les partenariats pour la réalisation des objectifs » !

Nous réitérons notre gratitude à toutes les personnes qui ont eu à nous accompagner tout au long de cette année 2020.

Contacts de l'ONG RIDI :

Tél : +243 997 193 168 / +243 998 625 528 / +243 814 312 998.

E-mail : ridiasbl13@gmail.com / douglas.ndumbi@gmail.com